

L'ASSOCIATION VAUDOISE DES ENSEIGNANT-E-S EN ACTIVITES CREATRICES

Vous convie à son Assemblée Générale
le mercredi 7 octobre, de 14h00 à 16h00,
au Forum Emmaüs, Rte de Fenil 40, 1840 Saint-Légier-La Chiésaz.

Chères et chers collègues,

Malgré cette période un peu particulière que nous vivons tous, le Comité de l'AVEAC a souhaité organiser son Assemblée Générale annuelle.

Dans un souci de respecter les meilleures conditions sanitaires possibles, l'activité en marge de l'AG ainsi que l'apéritif dînatoire ont dû être annulés. Les festivités qui ont été prévues pour marquer les 10 ans de notre association sont reportées à l'année prochaine.

Afin d'organiser au mieux cette rencontre, il est impératif de nous confirmer votre présence via le bulletin d'inscription d'ici au lundi **28 septembre 2020**.

En nous réjouissant de vous retrouver nombreux et nombreuses nous vous transmettons, chères et chers collègues, nos meilleures salutations.

Pour le Comité,
Frédéric Guggisberg

Ordre du jour de l'AG

Accueil et présences

Approbation du procès-verbal de l'AG 2019 (<https://aveac.spv-vd.ch/assets/pv-ag-15.05.2019.pdf>)

Admissions, démissions, mutations, effectif

Présentation des comptes, rapport des vérificateurs, nomination

Rapport d'activités 2019-2020 du Comité

Démissions et élections au Comité

Communications de la SPV

Divers et propositions individuelles

ASSEMBLEE GENERALE DU 7 OCTOBRE 2020

Inscription à remettre au plus tard, pour le **lundi 28 septembre 2020**

Nom : _____

Prénom : _____

Par e-mail : info-aveac@spv-vd.ch

Par poste : Frédéric Guggisberg - Ch. du Faug 8, 1033 Cheseaux

Pour info :

Les propositions individuelles sont à envoyer jusqu'au lundi 28 septembre à info-aveac@spv-vd.ch. Comme dans toute association, le comité évolue. Plusieurs membres ont en effet annoncé leur départ d'ici 2021. Nous sommes donc à la recherche de collègues intéressés-es à poursuivre cette aventure.

L'assemblée est ouverte à toutes et à tous. Seule-s les membres SPV disposent du droit de vote (possibilité d'y adhérer en début d'assemblée). Parlez-en à vos collègues !

.....

Parking :

Il sera possible de se parquer tout au long du chemin.

Notez bien que la route est à sens unique et qu'il n'est possible de rentrer que d'un côté. Des indications seront là pour vous guider.

